

## Quiz 2 – Module SCI et défiscalisation (après le module SCI et dispositifs de défiscalisation – 5–10 min)

1. Une SCI permet de :

- A. Gérer un patrimoine immobilier en commun
- B. Encaisser des revenus salariés
- C. Ouvrir un compte bancaire personnel
- D. Acheter uniquement des actions

Réponse : A

2. Le dispositif Malraux concerne :

- A. La réduction d'impôt pour la rénovation de biens classés
- B. L'achat d'actions en bourse
- C. Les revenus fonciers meublés
- D. Les prêts immobiliers

Réponse : A

3. Le dispositif Censi-Bouvard s'applique à :

- A. La location meublée en résidence services
- B. Les locations nues
- C. Les terrains constructibles
- D. Les SCPI fiscales

Réponse : A

4. Le dispositif Denormandie permet :

- A. Réduction d'impôt pour la rénovation de logements anciens
- B. Déduction forfaitaire sur les revenus fonciers
- C. Exonération de taxe foncière

# allure.

INCUBATEUR D'EXCELLENCE IMMOBILIERE

- D. Amortissement du mobilier uniquement

Réponse : A

5. Les réductions d'impôt issues de ces dispositifs s'appliquent :

- A. Directement sur l'impôt sur le revenu
- B. Sur la taxe foncière
- C. Sur les charges de copropriété
- D. Sur les loyers perçus

Réponse : A